AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la réalisation d'un projet d'un parc photovoltaïque au sol, sur 4 sites à l'intersection des communes de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery.

Par arrêté préfectoral du 12 mai 2023, une enquête publique relative à la réalisation d'un projet de parc photovoltaïque au sol, sur 4 sites à l'intersection des communes de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery, sera ouverte en mairies de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery du lundi 19 juin 2023 à 14h00 au vendredi 21 juillet 2023 à 17h00.

Demandes de permis de construire: PC n°041 043 20 D0019 déposé en mairie de Châtillon-sur-Cher, PC n°041 049 20 D0014 déposé en mairie de Chémery, PC n°041 132 20 D0006 et PC n°041 132 20 D0007 déposés en mairie de Méhers, par la SAS Centrale Photovoltaïque Val de Cher Controis dont le siège social est situé 100 Esplanade du Général de Gaulle, Coeur Défense, Tour B, 92932 Paris La Défense Cedex et représentée par M. Didier Hellstern.

Au terme de la procédure, des autorisations de permis de construire ou des refus seront pris par M. le préfet, autorité compétente.

Commissaire-enquêteur: M. Bernard Ménudier, secrétaire général de mairie en retraite, est désigné commissaire-enquêteur.

Composition du dossier : le projet de parc photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R.122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, un résumé non technique.

Consultation du dossier: pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition dans les mairies de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique

Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :

http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques

Horaires d'ouverture de la mairie de Châtillon-sur-Cher :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et Samedi : de 09h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la mairie de Chémery :

Lundi- Mardi- Jeudi- Vendredi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 9h00 à 12h30 et Samedi : de 8h30 à 12h00

Horaires d'ouverture de la mairie de Méhers :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 13h30 à 17h00

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans les mairies de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit aux mairies de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : <u>ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr.</u>

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/ Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :,

- le lundi 19 juin 2023 de 14h00 à 17h00, en mairie de Châtillon-sur-Cher;
- le mardi 27 juin 2023 de 14h00 à 17h00, en mairie de Méhers;
- le vendredi 21 juillet 2023 de 14h00 à 17h00, en mairie de Chémery, ouverte au public pour l'enquête :

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, en mairies de Châtillon-sur-Cher, Méhers et Chémery où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques